

Conférence du 8 septembre 2018

Nous voici rassemblés comme chaque 8 septembre pour marquer notre dévotion à la Vierge des Gardes qui protège notre région des Mauges, du haut de cette colline que tout voyageur et pèlerin aime contempler. Certains, certaines, gardent le souvenir de la marche de nuit vers le sanctuaire. Nous partions à pied de Chemillé où nous devions arriver pour la messe de minuit à la colline des Gardes. Temps d'un effort physique personnel, d'une prière collective et d'une joie secrète qui s'exprimait dans un vécu d'une nuit consacrée à Notre-Dame.

En cette année 2018, notre joie s'unit à celle de la communauté des trappistines des Gardes qui marquent le bi-centenaire de leur arrivée sur cette colline, le 7 août 1818.¹ Sœur Marguerite-Marie nous rappellera les circonstances de cette venue des moniales dans les Mauges. Pour ma part, je m'attaque au souvenir de leur histoire cistercienne quasi biblique en leur exode qui commence par l'exil des moines de La Trappe de Soligny pour La Valsainte en Suisse. Puis l'accueil des moniales dans les ruines d'une ancienne mine de plomb sur la route du Grand Saint-Bernard, enfin deux années de totale pauvreté, avant la longue Odyssée de trois ans qui les mènera en Westphalie au bout de 6000 kms de routes dans les bois de Darfeld, près de Dortmund.

Il nous faut situer le temps et l'espace de cette véritable aventure vécue par des femmes courageuses. Le temps se situe entre la Révolution de 1789 et la fin de l'empire de Napoléon 1^{er} en 1815. L'espace des sœurs ne se limite pas aux murs d'un monastère mais à l'étendue d'une Europe en pleine guerre entre les empires Napoléonien, Austro-Hongrois, Russe et les royaumes de Prusse et d'Angleterre. En un mot, nos religieuses rentrent au monastère pour voir du pays. La plupart des sœurs fuient Paris et les grandes villes du nord et l'est de la France, au moment où se déclenche la Révolution française. Leur fuite prend un tour tragique au temps de la Terreur sanglante où vont être martyrisées des religieuses, les seize Carmélites de Compiègne et les trente-deux religieuses guillotonnées à Orange dont deux cisterciennes. Une diversité de religieuses se retrouvent en Suisse qui vont réussir à former une communauté sous une Règle écrite par dom Augustin de Lestrange.

Augustin de Lestrange, quatorzième enfant d'une famille du Vivarais, est né le 19 janvier 1754. À 15 ans, il entre au séminaire Saint-Irénée de Lyon. Ordonné prêtre en 1778 au diocèse de Vienne, il en devient Vicaire général. Pour échapper à l'épiscopat, il entre à La Trappe de Soligny en 1780 et prononce ses vœux en 1781. Quatre ans plus tard est nommé confesseur de la communauté et maître des novices en 1785. Avec 115 moines ou convers,

¹ Nous avons marqué les bi-centenaires de l'abbaye de N.-D. du Port du Salut, en 2015 (21.02.1815) – de l'abbaye de N.-D. de Bellefontaine en 2016 (3.06.1816) – de l'abbaye de N.-D. de La Coudre en 2016 (6.06.1816).

le nombre élevé des moines de La Trappe reste une exception puisque « les deux tiers des 228 monastères de France ne comptaient que neuf religieux »². Ce monastère de La Trappe fait partie des monastères de « l'Étroite Observance »³ et est connu par la réforme rigoureuse de l'Abbé de Rancé qui rédigea ses propres Règlements approuvés par le Pape en 1678. On y excellait dans le repentir, l'humilité, l'ascèse et la prière. « Mais il ne créa pas l'Ordre des Trappistes car c'est à l'intérieur même de l'Ordre cistercien, nous dit dom Gérard Dubois, que s'inscrit la réforme de La Trappe ». Les lendemains de 1789, font comprendre à Augustin de Lestrange qu'il faut éviter la ruine totale de l'Ordre cistercien. Il décide en 1791 de quitter la France avec une vingtaine de moines volontaires dont le jeune père Urbain Guillet. Ces confrères restés à La Trappe furent dispersés et certains moururent martyrs sur les pontons de Rochefort. D'autres moines se rallient à ce groupe de La Trappe qui s'installe à l'ancienne chartreuse de La Valsainte dans le Valais. Dom Augustin, fut reconnu par le Saint Siècle en 1794 comme Abbé de la Valsainte « de l'Ordre de Cîteaux et de la Congrégation de la Trappe » dit le texte pontifical. Son autorité s'étend sur toutes ses fondations puis sur les moniales. Le nombre de 24 moines était autorisé par le Sénat de Fribourg pour chaque communauté. Il obtient d'établir deux communautés, l'une d'hommes et l'autre de femmes. Devant le grand nombre de religieux qui afflue, Dom Augustin essaime des communautés en divers pays.⁴

L'Europe vit en plein dépeçage de la Pologne que se partagent la Russie, la Prusse et l'Empire Austro-Hongrois. Le 4 novembre 1794, l'officier polonais Tadeusz Kosciuszko, révolté par la disparition de son pays en 1772 puis en 1793, conduit une insurrection contre l'armée russe à Praga, faubourg de Varsovie. Elle se termine par un bain de sang effroyable contre le peuple polonais. Le démembrement du pays continua par un troisième partage en 1795 entre les mêmes puissances.⁵ Rien d'étonnant que les projets de fondations trappistes s'écroulent eux aussi dans la mesure où dom Augustin ne tient pas compte de la situation politique de plus en plus guerrière. Devant cette violence, sa pensée est occupée par l'Amérique du Nord. Les Sulpiciens et les Jésuites sont implantés aux États-Unis. Une équipe part de La Valsainte le 28 août 1793 pour le Canada. Mais les vents contraires du Blocus anglais en décident autrement. L'équipe du P. Jean-Baptiste Desnoyers, les frères Eugène de La Prade, Jean-Marie de Bruyne se retrouvent à Bruxelles où ils rencontrent P. Pierre-François de Paule Malmy et Charles Saulnier de Beauregard. Le frère de La Prade aurait été ordonné

2 Conférence de dom Gérard Dubois, *Cîteaux d'hier et d'aujourd'hui*, p. 14. La moyenne générale est de 5 moines.

3 Réforme à la suite du Concile de Trente (fin 1563). Retenons le nom de l'Abbé de Cîteaux, Denis Largentier.

4 Fondations en Espagne, le Brabant, l'Angleterre, le Piémont, etc.

5 Malgré la fondation du Duché de Varsovie par Napoléon Ier, en 1807, le partage de la Pologne est confirmé par le Congrès de Vienne (1814-1815). Il faut attendre le traité de Versailles, le 28 juin 1919, entre l'Allemagne et les Alliés pour voir reconnu le rétablissement national de la Pologne.

prêtre à Bruxelles, selon dom Gérard Dubois par Mgr du Plessis d'Argentré que moines et moniales rencontreront à Munster près de Darfeld. Dom Augustin donne son accord pour une fondation dans le Brabant à Westmalle sur la route de Tournai à Anvers. L'évêque, Mgr Nelis, espère ouvrir un nouveau monastère et une école pour des enfants pauvres. Sous la conduite du P. Arsène Durand, la communauté prend possession des lieux le 6 juin 1794. Retenons la présence du P. de Laprade et du P. Malmy, premier novice qui prendra l'habit le 15 juillet 1794 et fut appelé à La Valsainte comme Prieur. Nous retrouverons le P. Jean- Baptise Desnoyers à la fondation de Lulworth, le 8 mars 1796, dans le comté de Dorset non loin de Douvres. Il se trouvera libre en octobre 1802 pour assister les trappistines de Stapehill.

À la suite de la victoire de Fleurus, le 26 juin 1794, la voie de Bruxelles est ouverte aux Français. Mgr Nelis s'enfuit d'Anvers ; les moines vendent quelques bêtes et partent sur les routes. Alors qu'ils sont dans la misère la plus noire, dom Augustin demande au prieur Durand et au P. de Laprade de l'aider financièrement. Ces tractations financières, à la limite du supportable, qui semblent alors sans importance, vont mener dans quelques années les religieux à la rupture avec l'Abbé de La Valsainte.⁶ Après avoir vendu chariots et objets encombrants, les sept moines prennent la route de Munster, foyer du catholicisme en Allemagne du Nord où ils arrivent probablement en octobre 1794. Ils ignoraient par contre, l'aversion profonde du prince-évêque, l'archiduc Maximilien Franz d'Autriche, pour tout ce qui venait de France. Les aristocrates français en fuite étaient jugés comme « vermine d'émigrés ». Nos trappistes furent sauvés par leurs qualités d'éducateurs, dans le cadre du Tiers-Ordre, fondé pour transmettre un enseignement religieux. La principauté épiscopale de Münster était le plus grand diocèse du Reich de l'époque. Nous précisons qu'il ne faut pas confondre le diocèse et la principauté héréditaire correspondant à la partie du Haut-évêché de Münster qui sera cédée au roi de Prusse par l'article 7 du traité signé à Paris, le 23 mai 1802. Münster fait partie pour peu de temps encore du territoire du Saint-Empire romain germanique. La politique européenne de Napoléon modifie la géographie.

Le P. de Laprade, ancien page à la cour de France, avait noué des relations avec la noblesse de la Westphalie. La princesse Galitzine, amie de Goethe et de la famille Droste zu Vischering, étonne par son retour au catholicisme, après avoir fréquenté les philosophes des Lumières. Bienfaitrice des Ordres religieux, elle introduit nos moines près de la famille Droste zu Vichering dont les membres deviendront les bienfaiteurs du P. de Laprade et de ses moines et moniales. Le baron Adolf (Heindenreich) Droste zu Vischering propose un terrain sur son domaine près du Château de Darfeld. Légendaire ou pas, citons la fondation décrite par Gaillardin, sachant que ce terrain de Darfeld va devenir le lieu historique de la vie des moines et moniales au retour de leur Odyssée à travers l'Europe. « Le 16 octobre 1795, le baron Adolf Droste zu

6 Wilhelm Knoll (1940-2015) est l'auteur du magistral livre : *30 ans d'implantations trappistes à Darfeld 1795-1825. Contribution à l'histoire de l'Église dans le canton de Coesfeld*, 2012.

Vischering se rend sur les terres à l'ouest du château de Darfeld en compagnie de ses frères, Kaspar Maximilian et Clémens August ainsi que le P. de Laprade, le supérieur des Trappistes, arrivé de Marienfeld. Après une demi-heure de marche en direction d'Osterwick, le Prieur s'arrête et signifie à ses nobles compagnons que l'endroit favorable pour un monastère trappiste est trouvé. C'est le lieu-dit *Rosenthal*, terrain encore couvert de forêt, situé sur une légère hauteur. Un arbre fut tout de suite abattu pour former une simple croix. Les trois frères creusèrent la fosse, prirent la croix et l'enfoncèrent. Celle-ci étant plantée, elle fut bénie par Kaspar Maximilian, alors évêque auxiliaire de Münster⁷. Le Prieur de Laprade s'approche du baron et lui dit gravement en montrant la croix « Monsieur, voilà le contrat ! » Il voulait ainsi faire comprendre que la croix lui donnait la garantie totale que le baron tiendrait sa promesse et qu'il n'était pas besoin de contrat sur papier ». ⁸ L'histoire en un style plus concret nous dit bien que dès le mois de décembre 1795, les conditions de donation du terrain furent rédigées et envoyées au Vicaire général. « Ce monastère, est-il écrit, serait soumis à la juridiction épiscopale et qu'aucune modification dans ses statuts ne pouvait être faite autrement que par l'autorité épiscopale ». Voilà une condition qui tranche nettement avec les principes tenaces de dom Augustin de Lestrange, soutenant le droit d'exemption des moines vis à vis des évêques. Le monastère porte le nom de : *La Maison-Dieu de l'Éternité de Notre-Dame de La Trappe*. Une Maison-Dieu faite de baraques, de branchages et de paille en un premier temps. Une petite chapelle de torchis et de rondins de bois fut érigée le 15 mai 1796 et inaugurée avec l'émotion que l'on devine.

Les Trappistines s'installent à Sembrancher

Dom Augustin achète le 29 janvier 1796, à Pierre François Bruno Luder, le domaine qu'il possède, au lieu dit l'Île-Bernard, sur les confins de la commune de Vollèges, proche du village de Sembrancher. C'était une mine de plomb désaffectée avec deux bâtiments. Le lieu idéal pour mourir de froid et de faim. Pourtant quelques gens du pays soupçonnent les moines d'acheter trop de terres pour s'agrandir. La querelle va mettre en émoi les autorités civiles et religieuses. Dom Augustin calme la population par cette déclaration : « de ne point vouloir acquérir de prairies sur la paroisse de Sembrancher et n'être point à charge au peuple, ils offrent...de ne pas même accepter les dons, quand on voudrait leur en donner... ». Une raison politique peut se cacher derrière tout ce bruit. Car ce débat se déroule au moment où le Directoire impose aux autorités helvétiques d'expulser les émigrés français de leur territoire.

7 Adolf, baron d'empire, seigneur du château de Darfeld (1769-1826) – Kaspar Max, baron, (1770-1846) évêque auxiliaire de Munster en 1795, évêque de Munster en 1825 – Clémens August, baron, (1773-1845), évêque auxiliaire de Munster en 1827, évêque de Cologne en 1835.

8 Gaillardin Casimir, *Les Trappistes ou l'Ordre de Cîteaux au 19^e siècle. Histoire de La trappe depuis sa fondation jusqu'à nos jours, 1140-1844*, p. 147.

Le 21 février 1796, dom Urbain et ses frères montent en procession en partant de Martigny pour grimper à Sembrancher (717 m). Autant dire qu'en plein hiver l'épreuve doit être longue et rude pour les quatorze premiers moines.⁹ En quittant la vallée du Rhône pour s'engager dans cette route du Grand-Saint-Bernard, ils entrent dans « la vallée dite de l'Enfer ». Tout un programme d'ascèse spirituelle pour ne pas mourir de peur. C'est la route des isolés, des réfugiés, des soldats d'infortune. La Dranse gronde, les pentes sont verglacées, des pierres se détachent des montagnes à pics et roulent avec fracas dans les précipices. Les bâtiments inoccupés et gelés des anciennes mines d'Entremont les accueillent. Ils sont là pour remettre les bâtiments en état d'accueillir les religieuses.

« Sollicité depuis longtemps par plusieurs religieuses émigrées, écrit Dargnies, (10^e l.) et par d'autres qui gémissaient en France sous le joug de l'oppression, de leur fournir un asile, dom Augustin crut l'occasion favorable de se rendre à leurs désirs. » Le P. Urbain se fait portier, jardinier, sacristain, cuisinier, tailleur, afin que tout soit prêt pour les sœurs.

Rappelons que depuis le 17 août 1792, un décret ordonne l'expulsion des religieux et religieuses suivie de la mise sous scellés des bâtiments monastiques. On leur offre la possibilité de quitter leur monastère et de retourner à la vie séculière avec l'assurance d'une pension. Une pension dont le montant était de 700 livres pour les moniales et la moitié pour les converses. Une misère et un traitement bien inégal puisque les moines recevaient 1000 livres. Le choix était clair : renier sa religion ou partir. Les exilées se multiplient, en particulier vers la Suisse où les religieuses savent que dom Augustin de Lestrangle les accueille. Deux sœurs de sang de dom Augustin le rejoignent. Un brouillon de lettre de Mère Augustin de Chabannes du 5 déc. 1824, retrouvé au monastère de Stapehill, nous dit : « Peu de temps après l'établissement de nos Pères à la Val Sainte (sic) quelques religieuses et autres personnes pieuses, engagent le révérend dom Augustin de former quelque établissement semblable pour les personnes du sexe... »

Le 13 septembre 1796, sept personnes entrent dans leur petit monastère de Sembrancher. Elles commencent la vie régulière, le 14 septembre 1796, en la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, date officielle de la fondation. Le même jour sœur Sainte-Marie Laignier est nommée prieure de la communauté naissante. (Cette parisienne de quarante-six ans, était entrée au prieuré de Charenton chez les Bénédictines du Saint-Sacrement du Val d'Oise). La semaine suivante, une autre bénédictine, sœur Sainte-Marie Bigaux est nommée sous-prieure et maîtresse des novices. (Née en 1762, elle était entrée chez les Bénédictines du Saint-Sacrement de Dreux. Elle y avait prononcé ses vœux solennels le 30 janvier 1788). Les cinq autres aspirantes, reçoivent l'habit avant la fin du mois de septembre. En trois mois, la toute jeune communauté rassemble quinze membres.

Pendant ce temps, le P. Urbain aménage les bâtiments, la chapelle, la clôture par un froid difficile à supporter. La lessive se fait au torrent glacial qui

9 Avec le frère Jérôme, ils sont neuf religieux, huit à dix enfants.

devient le premier exercice des aspirantes. Toutes ces femmes de courage et d'honneur, apprennent à cohabiter sous une nouvelle règle dans l'une des deux grandes mesures de Sembrancher. Dom Augustin, durant les premières semaines de fondation, forme lui-même les sœurs à l'esprit des Règlements. Il suit chacune en son cheminement religieux et étudie ses recrues pour découvrir leurs aptitudes et aspirations. Nous connaissons la liste des premières religieuses de La Trappe.¹⁰ La Règle appliquée dans son austérité et le contexte politique toujours inquiétant, furent des éléments d'unification des esprits et des cœurs pour cette communauté aux origines sociales et monastiques différentes. L'âge à l'entrée varie de dix-neuf ans à soixante-et-onze ans.

L'une des nouvelles novices ne laisse personne indifférent. La rumeur l'avait précédée. Les sœurs n'en croyaient pas leurs yeux. C'était bien Louise Adélaïde de Bourbon, princesse de Condé, qui arrive tout bonnement dans un bâtiment tout en chantier et déjà rempli de monde. Une chose est d'arriver ; autre chose est de tenir. Combien de temps va tenir cette filleule de Louis XVI et la cousine du futur Louis XVIII ? La boue de l'ancienne mine de plomb n'avait rien à voir avec les salons du château de Chantilly. Là, où notre princesse avait fait la connaissance d'un certain Comte du Nord, lors de sa visite privée en France et qui était en réalité le Tsar Paul Ier.¹¹ Pour l'instant, il lui faut apprendre à monter et descendre l'échelle du dortoir durant la journée et lors des Matines de la nuit. Plus d'escarpins présentés par sa dame de compagnie ; elle doit faire face au moindre exercice de vie commune. Louise recherche une voie de pénitence depuis des années. La voilà servit à souhait non pas au bon plaisir du roi de France mais à celui de la Règle rancéenne accentuée de rigueur par celle de dom Augustin de Lestrangé. Elle n'a pas choisi la demi-mesure. Qui peut nous dire que cette communauté représente la fragilité féminine ! Sembrancher est la preuve du contraire. Il s'agit ici de force, du don de Force que l'Esprit Saint inculque à ce milieu féminin de religieuses toutes données à l'Amour du Christ en des circonstances exceptionnelles. Que voit-elle au bas de son échelle, notre princesse devenue la sœur Marie-Joseph ? Si ce n'est l'obéissance qui la met au pied des degrés de l'humilité selon Saint Benoît ! La sœur Marie Joseph, reçoit le voile blanc des novices en oct. 1797. Deux professions font exception à la règle de l'année complète de noviciat. La première est mère Augustin de Chabannes, moniale de l'abbaye de Saint-Antoine de Paris de 1784 à 1792. ; entrée le 21 juin 1797 à Sembrancher, à 28 ans, elle fait profession le 28 octobre suivant. La seconde est Mère Edmond-Paul de Barth, moniale de

10 *Archives N.-D. des Gardes, trois professes*, Sr Marie Michel (St Omer) / Sr Marie Rose (Besançon) / Sr Marie Thaïs (Besançon). *Neuf Novices* : Sr Séraphique Thérèse (Bruxelles) / Sr Bernard (Noyon) / Sr Dorothée (Amiens) / Sr Anne (Fribourg) / Sr Joséphine (Besançon) / Sr Marie du St Sacrement (Cambrai) / Sr Lutgarde (Besançon) / Sr Marie du Sacré Coeur (Nancy) / Sr Marie Rose (Trèves). *D'après deux listes d'archives de la Cité de Sembrancher de 1798.*

11 Le comte et la comtesse du Nord - le Tsar Paul Ier – passent le 22 juin 1782 à Varades avec six voitures en direction de Brest.

Koenigsbruck (Pont-du-Roi) près de Haguenau en Alsace. Entrée le 30 septembre 1797, à 43 ans, elle fait profession le 24 décembre 1797 après deux mois de noviciat. Ces exceptions viennent de l'urgence pour dom Augustin d'avoir des cadres expérimentés pour encadrer le groupe des sœurs. Mère Kervingant, nous confirme que le Monastère de *La Sainte Volonté de Dieu près de Sembrancher* était approuvé en sa fondation par l'évêque de Sion. Si elles sont sept au début, des archives nous donnent 12 noms, pour 1798 (?)

Je vous fais grâce de l'horaire précis d'une journée de monastère. Les offices couvrent neuf heures par jour. Le temps du travail et de la *lectio divina* est jugé très réduit. Le silence absolu est de règle. La neuvième recommandation nous rappelle que les jeunes élèves sont astreints autant que possible à la règle. Aussi lisons-nous en souriant cette recommandation : « On ne gesticule pas des mains et des pieds et on ne s'agite point avec le corps en parlant ». Les élèves de dom Urbain, placés en arrière de la chapelle, sont passés maîtres dans cet exercice durant les homélies jugées trop longues à leur goût ! La joie existe-telle chez les moniales ? Il faut croire que oui en lisant la correspondance de sœur Marie-Joseph à l'archiduchesse Marie Anne: « Je ne puis vous écrire le contentement que j'éprouve à La Trappe et celui qu'on y remarque sur tous les visages. La journée est si bien réglée qu'elle paraît un instant...Sans se parler, on y voit également la charité qui règne dans toutes les âmes ». ¹²

En janvier 1798, le gouvernement français apprend que « des enfants de parents français sont élevés dans la maison de religieux trappistes de La Valsainte, dans le canton de Fribourg, et que ces enfants sont obligés de porter l'habit monacal, y reçoivent l'éducation la plus contraire aux principes républicains ». Le gouvernement exige que l'Abbé de La Valsainte avertisse les parents de venir retirer leurs enfants et que le gouvernement de Fribourg veillât à l'exécution de cet ordre. ¹³ Décider à ne pas obéir, Dom Augustin se trouve dans l'obligation d'organiser le départ de 254 personnes, 154 moines, moniales et 100 élèves. Le jour du départ, dom Urbain souligne avec humour à sa communauté la dureté de leur vie monastique à Sembrancher. « S'il en est encore parmi vous, mes frères, auxquels quelque consolation humaine soit nécessaire, je leur dirai qu'il n'est pas possible que nous soyons plus mal ailleurs ! » ¹⁴ J'ajouterai avec humour que notre P. Urbain ignore vraiment ce qu'il l'attend !

L'odyssée de 1798 - 1801

Le premier groupe des 17 moniales part de Sembrancher le 19 janvier. Elles partent en chars à bancs avec Dom Augustin qui les accompagne à pied « dans les boues et les crottes ». Au départ de Vevey, écrit sœur Marie Joseph, les moniales sont seize en deux berlines avec Mère Sainte-Marie

12 *Correspondance de la princesse Louise de Condé, fondatrice du monastère du temple*, publiée par Dom Jean Rabory, o.s.b., Paris, 1889, p. 152. L'Archiduchesse Marie-Anne (1770-1809) est la sœur de l'empereur François II et donc elle était la nièce de la reine Marie-Antoinette. A ne pas confondre avec une sœur de l'empereur Léopold II qui se nommait Marie-Anne mais qui est décédée en 1789.

13 Bouton J. de la Croix, *Histoire de l'Ordre*, fiche 105. (L. du 5 févr. 1798), p. 417.

14 Grandais S., *Entre les mains de Dieu, l'Odyssée trappiste de dom Urbain Guillet*, 2016, p. 23.

Bigaux. Le second groupe de Sembrancher des sœurs, part le 20 janvier avec la Mère Sainte-Marie Laignier.

Les autorités Helvétiques ont vite compris que les français ont comme objectif de prendre la ville de Berne et le butin des 20 millions de sa banque. Car il faut bien que Bonaparte paie les frais de sa campagne d'Égypte de 1798. Le troisième groupe des sœurs part début février avec Mère Augustin de Chabannes et la chroniqueuse sœur Stanislas Michel. La présence des soldats français près de Lausanne, le 28 janvier, les oblige à la prudence et donc de changer de route. Les sœurs prennent la direction de Sion, Brigue et s'engagent dans les grisons. Elles passent les cols de la Furka (2429 m.) et le col de l'Oberalp (2044 m.) (il est possible d'y grimper en hiver)! Elles vivent une expérience éprouvante «pour des filles peu accoutumées à marcher et à monter à cheval, écrit sœur Stanislas, faire cent quarante lieues de cette sorte sur des montagnes escarpées couvertes de neige, elles sont saisies de frayeur ». Le quatrième groupe des sœurs part de Sembrancher le jeudi 15 avec des religieux. Elles prennent la même direction que celle du groupe de sœur Stanislas. Elles arriveront à la fin mars à Constance et Fürstenried. Le groupe du père Urbain part le 16 et Urbain reste le 17 à Martigny, tourne à Brigue pour passer par le col du Simplon (2008 m.).¹⁵ Ce groupe subira une forte tempête de neige raconté par le fr. Jérôme. Tous les groupes de moniales passent par Klosterwald, Uberlingen, Ausbourg, Biberach...

Au mois d'avril, les moines et moniales les plus fatiguées restent à Durnast. D'autres se retrouvent à Passau à la frontière de l'Autriche où tous attendent l'arrivée de Dom Augustin avec les passeports. Toute la réussite de cette route est suspendue à la réponse que le Tsar Paul Ier (1796-1801) donnera à la requête envoyée par sœur Marie-Joseph, le priant de recevoir en son pays toute la troupe de Dom Augustin. La réponse positive arrive mais très limitée en nombre. Trente passeports pour quinze religieux et quinze religieuses pour se rendre à Orcha et Vitebsk, en Russie blanche. La nouvelle est reçue comme une douche froide. Il reste à dom Augustin plus de deux cents personnes à loger. Sœur Marie-Joseph est chargée, une fois de plus, d'obtenir un passeport collectif pour entrer en Autriche. Son influence n'était pas de trop face à une politique des Habsbourg mal disposés depuis Joseph II envers les ordres contemplatifs. Après une longue attente de plusieurs semaines, les bateaux dépassent la ville frontière de Passau. Tous gardent le souvenir d'un moment de grâce sur les bateaux lorsque du Danube s'élèvent le chant de leurs louanges. Cette psalmodie ne dura que peu de temps, occasionnant davantage de distractions que d'édification. Mais que le pays est magnifique à contempler ! À l'approche de Vienne, des groupes se séparent. Mère Sainte-Marie Bigaux et une quinzaine de sœurs partent de Linz avec l'abbé Fayt en Bohême plus tard pour L'Viv (Ukraine). Le P. Urbain part de Krems avec des moines et enfants pour la Bohême. Un groupe important de moines, moniales et enfants est reçu chez les Dames de la

15 Les chiffres du frère Jérôme varient de 14 à 21 religieux et de 6 à 9 élèves. À chaque groupe de soeurs étaient présents des moines et élèves. Le dernier groupe du P. Urbain se partage en deux à Brigue.

Visitation à Vienne. Leur charité de plusieurs mois leur laissera un mémorable souvenir. Le 27 juillet 1798, dom Augustin conduit les 15 moines et 15 moniales vers la Russie. À cette date existent quatre groupes de sœurs : un à Durnast – un à Kladno en Bohême chez l'archiduchesse Marie-Anne (Bustehrad) – un en route pour la Russie par Varsovie avec dom Augustin et le P. Malmy – un à Vienne (P. Colombar/mère Ducouraud).

Après leur long séjour en Bohême, les sœurs parcourent 850 km dans les Carpates. Premier groupe à passer à Cracovie chez les Soeurs Norbertines, hors les murs de la ville, face au château de Wawel. Elles arrivent épuisées à L'Viv (Léopol) 14.oct.- 6.déc. 1798, chez les Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Très St-Sacrement (Craon). Quatorze sœurs tombent gravement malades. Elles vont perdre leur supérieure, la mère Sainte-Marie Bigaux ; elle meurt à 36 ans. Ce fut une grande perte pour toutes. La supérieure des bénédictines qui venait voir les malades, contracta leur maladie et mourut à son tour en peu de jours.

L'hiver se passera pour beaucoup à Cracovie de décembre 1798 à février 1799. Les Moines sont dispersés en plusieurs monastères ; les sœurs se trouvent chez les Norbertines. Le 5 avril 1799, les sœurs de Durnast avec la mère Augustin de Chabannes reçoivent l'ordre de quitter Durnast pour se rendre à Térespol / Brzesc. Lieu de rendez-vous à la frontière Russe. En Juillet 1799, les moniales sont à Orcha, Brzesc chez les Brigittines, Wistycze, toutes en Russie. En ce mois de juillet, la mère Augustin de Chabannes est envoyée à L'Viv (Lemberg) pour faire revenir les sœurs à Brzesc. Le Tsar accepte de recevoir moines et moniales.

Le 14 août 1799, un événement inattendu attriste les sœurs, le départ de sœur Marie-Joseph qui se retire en un couvent de Lituanie/ Pologne ; elle gagnera plus tard Paris,(abbesse du monastère du Temple)¹⁶. La situation de dom Augustin devient vite périlleuse. Son caractère entêté a lassé autant la sœur que le Tsar et l'évêque de Luts'k. Les moniales quittent en sept. 1799 Brzesc pour Berezovka jusqu'à la dissolution générale de mai 1800. L'évêque de Luts'k, à la tête d'un cortège imposant, vient annoncer aux moines et moniales leur départ du pays pour le mardi de Pâques, le 15 avril 1800. L'évacuation sous les huit jours mit bien du temps ; certaines soeurs arriveront au pont de Térespol le 21 mai 1800, le jour de l'Ascension. « Les vagabonds sublimes » comme les surnomme avec justesse Jérôme de Halgouët, se retrouvent entassés dans un no man's land formé d'un bateau accosté à une île au milieu du Bug où logent les sœurs. Les moines et les enfants s'entassent sous des tentes et dans une grande ferme. Les Russes les chassent ; les Autrichiens les repoussent et la Prusse polonaise se situe à quelques kilomètres, sans possibilité de l'atteindre.

16 Accompagnée de sœur Marie-Rose, elle part pour la Pologne, couvent de Nieswicz (?) puis Varsovie. Elle pleure la mort du duc d'Enghein, ce neveu qu'elle a élevé, passe en Angleterre, et le 2 déc 1816 est la prieure du Temple à Paris.

Dargnies ajoute « notre supérieur (Jean de la Croix) et le commissaire firent tant qu'ils obtinrent enfin des Autrichiens que l'on nous laisserait passer le Bug pour obéir aux ordres de l'empereur de Russie » Au bout de deux à trois semaines de pourparlers, tous montent en une cinquantaine de chariots sous la protection d'un commissaire autrichien pour partir en direction de l'ouest. À la hauteur de Varsovie, ils embarquent sur la Vistule qui les conduit fin juin jusqu'au port de Gdansk. En juillet 1800, la traversée de la Baltique de Gdansk à Lübeck (Hambourg) durera douze jours pour sœur Stanislas et 24 jours pour Dargnies. Mère Kervingant accepte la date de 12 jours pour la traversée. Les trois bateaux subirent une terrible tempête très différemment. Durant le mois d'août, nous retrouvons dom Augustin au port de Gdansk. Il conduit les malades et les plus âgés en voiture par la route jusqu'à Winnenberg dans la Rhénanie-palatinat. Il revient ensuite à Lübeck pour accueillir les gens de la traversée. C'est une troupe livide et malade qu'il reçoit à la descente des bateaux. Les moniales prennent pension à Ham non loin de Hambourg jusqu'en mars 1801.

Le monastère de Darfeld

La prieure de toutes les moniales est mère Augustin de Chabannes. La sous prieure est mère Edmond-Paul de Barth qui quitte Ham avec 3 sœurs au départ le 28 oct. 1800. Le 8 novembre, elles arrivent à Winnenberg où la charité de la mère Abbesse les garda de sept à huit semaines. Quand le groupe arrive à Darfeld, le 28 décembre 1800, les sœurs sont au nombre de dix. Les moines du P. de Laprade ajoutent des locaux au lieu-dit *Rosenthal* sur la propriété du châtelain de Darfeld, le baron Adolf Droste zu Vischering. Pour l'instant se creuse un fossé et se dresse un mur pour délimiter le terrain des religieuses. Elles ont certainement participé à des travaux d'élagage, de débroussaillage et d'écoulement des eaux, sans parler du linge à laver, de la cuisine à assurer, du jardin à cultiver, de la basse-cour à soigner. En 1801, le registre fait état de trois sœurs de chœur, deux converses, quarante novices et quatre postulantes, soit un total de quarante-neuf personnes. Nos moines passent leurs journées à dresser des locaux de bois de plus en plus nombreux. « Les pauvre sœurs vivent misérablement, écrit Dargnies, en des bâtiments qui ne peuvent les contenir. Elles ne furent pas exemptes d'épidémie et perdirent un grand nombre de sujets. Le bois employé n'ayant pas eu le temps de sécher. Les sœurs fragilisées par leur longue route, tombent malades. Il en meurt dix en 1803 et onze en 1804 ». Quant à l'avenir de leur fondation, il a fallu toute la diplomatie du vicaire général Fürstenberg pour calmer la colère du prince évêque de Münster apprenant la présence importante des moniales. Pour le P. de Laprade, la vie monastique à Darfeld doit être que provisoire, en attendant de retourner à l'abbaye de Westmalle. Le désaccord avec dom Augustin est total en ce domaine. Des sœurs resteront à Darfeld vingt-cinq ans ! Voilà un provisoire de longue durée.

En mars 1801, quatre moniales avec la mère Augustin de Chabannes ont embarqué pour Stapehill, en **Angleterre**. « Entrées dans leur monastère de *La Sainte-Croix N.-D. de La Trappe*, fondé par le R.P. Jean-

Baptiste, le 21 octobre 1802, ayant célébré leur entrée le 13 novembre de la même année, elles étaient alors au nombre de neuf ». Les voilà enfin à l'abri des batailles des troupes françaises.

Grâce au Concordat du 15 juillet 1801, entre la France et le Saint Sièg, les relations s'améliorent. Le pape reconnaît la sécularisation des biens du clergé et sa rémunération par l'État. Celui-ci dit respecter la religion « de la grande majorité des Français ». Quant aux Ordres religieux, pour Napoléon Ier, ils seront protégés selon leur utilité sociale pour la nation. Ce Concordat permet aux émigrés de rentrer au pays à condition qu'ils acceptent la nouvelle Constitution. Un ami des moines, Jean-Baptiste Le Clerc de la Roussière, émigré caché parmi eux, profite de cette ouverture pour regagner le pays. Lié d'amitié avec Bernard de Girmont, il lui promet de chercher un lieu pour une fondation près de Laval.

Le Sénat de Fribourg a autorisé le 5 mai 1802, la réouverture de la Chartreuse de La Valsainte. Après la fermeture, en 1802, des fondations de Paderborn, une partie des moines regagne La Valsainte avec Bernard de Girmont et d'autres retournent à Rosenthal. Des moniales se rendent à Darfeld. Elles prennent la place des enfants transférés dans le château abandonné de Welda. Les dernières religieuses de Hambourg arrivent à Paderborn. Elles sont hébergées dans le couvent des capucins de la ville. Elles s'y maintiendront avec une école pour une dizaine de jeunes filles pauvres. D'autres moniales, une vingtaine précise mère Kervingant, vivront de 1801 à 1803 à Paderborn. Elles partiront pour la Suisse et s'installeront provisoirement à Villarvolard durant la construction du monastère de La Riedera.

Regardons l'avenir des moniales de Darfeld dans une Rhénanie qui subit la transformation des territoires ainsi que les diktats napoléoniens et prussiens d'une laïcité à subir. À ces soubresauts politiques s'ajoute une rupture qui se préparait depuis longtemps entre dom Augustin de Lestrang et le P. de Laprade. « La forte impulsion qu'il donna à son œuvre, écrit dom Gérard Dubois, manqua de discernement. Les règlements qu'il rédigea furent trop rigoureux et exténuants, et le Saint Sièg, pressenti, ne voulut jamais les approuver. Darfeld, plus ou moins en conflit avec lui, prit son indépendance et opta pour un retour aux Règlements de Rancé, dès 1808 ». ¹⁷ Deux observances virent le jour, l'une autour des Règlements de Rancé, dans la lignée de Darfeld et en Belgique, l'autre dans la filiation de La Trappe, autour des anciens Us de Cîteaux, une fois qu'il fut évident que les Règlements de La Valsainte ne seraient jamais approuvés. ¹⁸

Une jeune belge de Liège arrive tout essoufflée à Darfeld et tombe dans les bras de mère Edmond Paul de Barth qui l'accueille avec grande joie. Amélie

17 Conf. De dom G. Dubois, Abbé de La Trappe, Id. p. 15, in *Lettre aux amis de Solesmes* 1998-3.

18 Il y eut ainsi, à partir de 1847, trois congrégations trappistes. La Trappe, à la tête de l'une d'elle, se dota alors du titre de « Grande Trappe ».

Piette entre en communauté le 2 juillet 1806. Elle prend le nom de sœur Elisabeth au jour de sa prise d'habit ; elle a vingt-et-un an. Les épreuves habituelles de toute novice ne lui manqueront pas. Elle bêche avec une telle ardeur qu'une paysanne de ses compagnes s'étonnait qu'elle ne fut pas prise parmi les converses. Elle prononce ses vœux le 18 janvier 1808. Les moniales de mère Edmond-Paul Barth restent sous la direction de dom de Laprade, devenu Abbé de Klein-Burlo le 16 juillet 1808. Cet homme décrit comme cultivé, plus calme que dom Augustin, aimant la solitude et sachant rester discret, reste attaché à la Règle de Rancé. C'est en cette même année que mourut le 29 août, l'inoubliable mère Edmond-Paul de Barth.

Bouleversée par cette mort, sœur Elisabeth se jette aux pieds de la statue de la Vierge Marie « Vous êtes, ma Mère, lui dit-elle, vous ne mourrez pas ; désormais, je m'attache à vous seule ».

Une catastrophe inattendue atteint toutes les communautés cisterciennes. En 1810, un serment de fidélité aux Constitutions de l'Empire est imposé aux curés italiens. Dom Augustin demande au supérieur du monastère de la Cervara de se rétracter publiquement, lui qui avait prononcé le serment. Dom Augustin ne supporte ni la confiscation des Etats pontificaux, ni l'arrestation du pape qui sera bientôt amené *manu militari* à Fontainebleau (1812-1814). La colère de l'empereur est foudroyante. Un décret du 28 juillet 1811 supprime tous les couvents trappistes sur toute l'étendue de l'Empire. Dom Augustin gagne la Suisse, célèbre la messe de l'Assomption à La Riedera et prend la fuite avec le chevalier de Lagrange. Dom de Laprade doit fuir à son tour et bien d'autres trappistes se cachent. Les sœurs de La Riedera offrent d'accueillir les sœurs restées à Darfeld. Seules les malades resteront soit à Rosenthal soit à Hameren. « Officiellement » tous quittent Darfeld, le 14 novembre 1811. Il y a un proscrit que dom de Laprade veut rencontrer : il s'agit du pape Pie VII. Il est reçu l'été 1813 à Fontainebleau. Etrange pays qui voit un détenu illustre, si bien gardé, recevoir un hors-la-loi. Mais depuis le retour de la Retraite de Russie, chacun s'interroge sur l'avenir de l'empire. Charles Talleyrand-Périgord prépare déjà le retour du roi Louis XVIII. Lors de cette entrevue de Fontainebleau, le Pape confirme à dom de Laprade que les communautés trappistes avaient vécu jusqu'à ce jour selon une Règle qui n'avait jamais été approuvée et donc en contradiction avec le bref pontifical du 30 septembre 1794.

À la suite de la décision impériale de 2011, notre sœur Élisabeth Piette est chargée par sa nouvelle prieure, mère Hélène van den Broek, de chercher un lieu capable de recevoir la communauté. Elles doivent quitter Darfeld. Le manoir de Borsut, près de Liège, habité par Mlle Télennes, est mis à leur disposition en échange de l'entretien des bâtiments. La communauté de Rosenthal se sépare en deux groupes. Les germanophones partent sur Cologne et les francophones vers Borsut où elles arrivent au début 1812.¹⁹ Dom de Laprade de passage à Borsut où il prend du repos car sa santé se

19 W. Knoll, Id. p. 103 « Au début de l'année 1812, la majorité des Trappistines de Darfeld avaient quitté leur monastère avec leurs confesseurs : les P. Armand Lévêque et François van Langendonck ». Quant aux sœurs de Cologne, une bienfaitrice permit à Hélène van den Broeck d'acheter Oelenberg en 1825.

dégrade, nomme sœur Élisabeth, supérieure de ce groupe qui pense de plus en plus à un retour vers la France²⁰. L'abdication définitive de Napoléon Ier en 1815, à Fontainebleau, permet le retour en France des religieux et religieuses, rejetés de Westphalie. Des moines (9) arrivent le 21 février 1815 dans l'abbaye du Port du Salut près de Laval. Quant aux sœurs de Borsut, elles atteindront Sainte-Catherine de Laval, le 6 juin 1816.

Des communautés féminines sont parties en Suisse dès 1801-1803. En Alsace, les moines accueillent les dernières moniales de Darfeld le 29 septembre 1825 (ou début 1826) à Oelenberg²¹. D'autres communautés regagnent la France en partant de la Suisse, je vous laisse en compagnie de sœur Marguerite-Marie qui va poursuivre la route des Sœurs qui se rapprochent des Gardes. Elle nous mènera en la bonne compagnie des cinq groupes de moniales voyageant de Suisse en France entre février et octobre 1816.

Frère Serge G. / juillet 2018

20 Le P. Eugène Bonhomme de Laprade meurt le 15 juin 1816 à l'âge de cinquante ans à Darfeld. Ses restes ont été transférés à Sept-Fons en mars 1867.

21 Cf. W. Knoll qui nous donne deux chiffres : début 1826 et 29 sept. 1825 (34 sœurs), p. 129.